

« La Gazette des P'tits Lou »

06.73.54.59.40

rpelesptitslou@gmail.com



Édito

Bonjour à tous,

Après les fêtes de fin d'année, je profite de cette nouvelle gazette pour vous souhaiter à vous et à tous les « p'tits lou »

une très belle et douce année 2019 !

J'espère vous proposer encore cette année de nombreuses animations vous permettant de profiter d'agréables moments de partage, de rencontre mais aussi d'éveil et de découvertes pour les jeunes enfants !

Deux petits changements cette année. Désormais les haltes-jeux à Ayrens auront lieu dans les locaux de la médiathèque ce qui nous permettra de profiter des jouets de la ludothèque. Et à la demande de plusieurs d'entre vous, les horaires des halte-jeux de Sansac changent. Dorénavant, elles se dérouleront de 9h30 à 11h30.

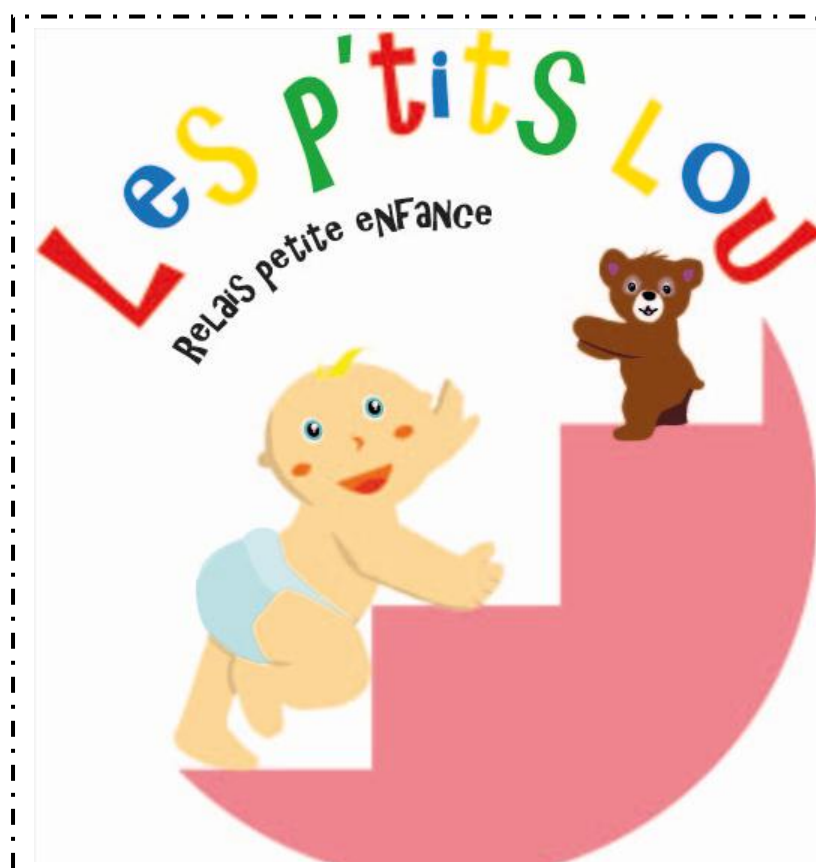
A très bientôt,
Claire Lemancel

Sommaire

N°21

- *Edito - Le nouveau logo p. 1
- * Le mot du président p. 2
- * Vie quotidienne des assistantes maternelles p. 3
- * Les Haltes-jeux - Matinées Récréatives - Calendrier p. 4-5
- * Ateliers d'éveil p. 6
- * Sur le fil de la vie et Dates à retenir p. 7
- * Coordonnées Utiles p. 8

Le nouveau logo !



A l'occasion de la création d'une plaque pour mieux identifier le bureau du RPE à Ytrac et financée par la mairie d'Ytrac, nous avons fait le choix de moderniser le logo du RPE. Il est le résultat d'un partenariat avec le lycée St Géraud à Aurillac. En effet, ce sont quelques élèves qui ont travaillé sur notre demande. Nous les en remercions encore.

Le Relais Petite Enfance propose plusieurs haltes-jeux chaque semaine sur l'ensemble des communes adhérentes. Cependant, certaines d'entre-elles semblent être victimes de leurs succès. Ainsi, difficile, dans ces conditions, pour l'animatrice, de conduire des animations de qualité.

Pour autant, c'est possible.

« **L'éducation d'un enfant passe par la relation que l'adulte a avec lui et l'adulte a la responsabilité de cette relation** » Cette maxime de Jesper Juul traduit à elle seule ce que devrait être une halte jeux.

La halte-jeu passe par l'exigence que l'enfant soit accompagné d'un adulte. Cet adulte est référent pour l'enfant. Ce n'est pas l'animatrice. Cette dernière est là pour mettre en place la halte jeux, l'organiser mais pas pour s'occuper de chacun des enfants conformément aux missions des relais définies par la CAF.

Ce sont donc les adultes accompagnants, assistantes maternelles, parents ou grands-parents, qui doivent partager avec l'enfant. Si l'adulte référent s'intéresse, l'enfant participera. Dans le cas inverse, l'enfant cherchera un autre support (un autre enfant, un autre adulte...) ou décrochera. Dans ce cas, il manquera quelque chose à son épanouissement, il ne socialisera pas, et l'amener au relais ne lui aura pas été profitable.

Vous, assistantes maternelles ou parents qui veniez aux nombreuses animations du relais **êtes les adultes référents de vos enfants**. En partageant avec lui, en le guidant dans son activité, vous devenez responsable de la relation que vous avez avec lui et jouait par là le rôle d'adulte référent qui doit être le votre.

Pour l'animatrice, il en sera plus aisé de conduire l'animation. Pour tous il en sera bien plus agréable de vivre l'animation. Pour les enfants il en sera bien plus bénéfique.

Assistants maternelles, je compte sur votre professionnalisme pour agir en ce sens. Parents, parce que vous aimez vos enfants, aussi.

Parce que nos enfants le valent bien....

Daniel DOLY

Président RPE « Les P'tits Lou »

Les mois à venir seront marqués par la mise en place de plusieurs réformes qui préparent le prélèvement à la source qui prendra effet le 1^{er} janvier 2020 pour les assistantes maternelles.

Ainsi, à partir de **mars 2019**, le centre Pajemploi proposera aux particuliers-employeurs le **service « tout-en-un »** qui simplifie et raccourcit les démarches. Ce service permettra aussi de gérer le prélèvement à la source à partir de 2020.

Grâce à ce service, l'employeur pourra, **avec l'accord de la salariée**, confier à Pajemploi l'intégralité du processus de rémunération de sa salariée et bénéficier immédiatement du Complément du libre choix de Mode de Garde (CMG).

Ainsi, l'employeur continuera de déclarer auprès de Pajemploi le nombre d'heures réalisées par sa salariée au cours du mois ainsi que le salaire net qu'il doit lui verser comme actuellement. Pajemploi prélèvera alors sur le compte du parent-employeur le montant du salaire à verser moins le montant du CMG auquel il a droit. Pajemploi versera directement sur le compte de la salariée le montant de son salaire net dû par l'employeur.

Exemple :

* *Un employeur doit 500€ de salaire net mensuel à son assistante maternelle et a droit au CMG d'un montant de 200€.*

Pajemploi versera les 500€ de salaire à l'assistante maternelle directement sur son compte et prélèvera 300€ sur le compte du parent-employeur (500€ – 200€ = 300€ qui reste à charge au parent chaque mois).

En 2020, à partir des taux reçus par l'administration fiscale, le centre Pajemploi calculera directement le montant d'impôt à prélever sur le salaire et le reversera au service des impôts.

Exemple :

* *Votre salaire est de 500€. Le montant de votre impôt mensuel d'après votre taux d'imposition est de 15€. Pajemploi vous versera alors 485€ sur votre compte et versera les 15€ au centre des impôts.*

Les avantages de cette option « tout-en-un » pour les assistantes maternelles :

- Vous êtes assurée d'être payée
- Date fixe de paiement du salaire car le parent employeur devra déclarer le salaire à Pajemploi avant le 5 du mois
- Paiement sécurisé du salaire par virement obligatoire
- Dans le cadre du prélèvement à la source en 2020 : calcul et prélèvement du montant de l'impôt par Pajemploi

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les sites www.pajemploi.urssaf.fr , <https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source/collecteur-particulier-employeur>

N'hésitez pas non plus à contacter Claire au Relais au 06.73.54.59.40 ou à orienter les familles vers elle pour de plus amples explications.

Les Haltes-Jeux

Programme de Janvier, Février, Mars et Avril 2019

Parents, Assistantes Maternelles, l'animatrice organise pour vous des Haltes-Jeux (HJ) dans chacune des 5 communes. Une Halte-jeux c'est un lieu de rencontre où sont accueillis tous les jeunes enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent : parents, assistantes maternelles, grands-parents... Une halte-jeux dure environ 2 heures et on est libre d'arriver et de repartir à l'heure que l'on veut, d'y passer le temps qu'on veut à la fréquence qu'on veut. **C'est un espace ludique favorisant la découverte et la rencontre avec pour objectif la socialisation des jeunes enfants !**
C'est gratuit et ouvert à tous ! Venez vite nous retrouver !!

*Voir Calendrier
Page suivante*

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Sansac-de-Marmiesse	Ytrac	Saint-Paul-des-Landes	Ytrac
 Nouveaux horaires !!! 9h30 - 11h30 Au local du RPE sous la mairie	9h30 - 11h30 Au rez-de-chaussée du centre culturel et sportif (Dojo)	9h30 - 11h30 A la Médiathèque (Mairie)	9h30 - 11h30 Au rez-de-chaussée du centre culturel et sportif (Dojo)

MATINEES RECREATIVES

Petits et Grands sont invités à nous rejoindre pour un atelier-jeu thématique dans une ambiance ludique et conviviale.

LACAPELLE-VIESCAMP

* Mercredi 30 Janvier
 « Autour de la galette ! »

De 10h à 11h30
 A la salle de la garderie scolaire

AYRENS

* Vendredi 29 mars
 « Playmais ! »

De 10h à 11h30
 A la médiathèque (à côté de la mairie)

CALENDRIER DES ANIMATIONS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 14 au 18/01 « <i>Balles et bulles</i> »		Ytrac Atelier « Bébé en mouvement »*	Sansac 9h30-11h30 + Maryse Vergne	St Paul 9h30-11h30	Ytrac 9h30-11h30
Du 21 au 25/01 « Pâte à sel »		Sansac 9h30 – 11h30	Ytrac 9h30 – 11h30	St Paul 10-11h « <i>Les p'tits lou bouquinet</i> »*	Ytrac 9h30 – 11h30
Du 28/01 au 01/02 « Rois et reines »		Sansac 9h30 – 11h30	Lacapelle 10h-11h30 « <i>Autour de la Galette</i> »	St Paul 9h30-11h30	Ytrac 10h-11h « <i>Les p'tits lou bouquinet</i> »*
Du 04 au 08/02 « <i>Foulards et rubans</i> »		Sansac 9h30 – 11h30	Ytrac 9h30-11h30	St Paul 9h30-11h30	Ytrac 9h30-11h30
Du 11 au 15/02 « <i>Bac à semoule</i> »		Ytrac Atelier « Bébé en mouvement »*	Sansac 9h30-11h30 + Maryse Vergne	St Paul 9h30-11h30	Ytrac 9h30-11h30
Du 18 au 22/02 (Vac. Sco) « <i>Le masque</i> »		Sansac 9h30 – 11h30	!!! <i>Pas de Halte-Jeu à Ytrac</i>	St Paul 9h30-11h30	!!! <i>Pas de Halte-Jeu à Ytrac</i>
Du 25/05 au 01/03 – Pas de Haltes-Jeux (Vac. Sco.)					
Du 04 au 08/03 « <i>Déguisements</i> »		Sansac 9h30 – 11h30	Ytrac 9h30-11h30	St Paul 9h30-11h30	Ytrac 9h30-11h30
Du 11 au 15/03 « <i>Peinture</i> »		Sansac « <i>Sur le fil de la vie – Cécile Demaison</i> »*	Ytrac 9h30-11h30	!!! <i>Pas de Halte-Jeu à St Paul</i>	Ytrac 9h30-11h30
Du 18 au 22/03 « <i>C'est le printemps !</i> »		Ytrac Atelier « Bébé en mouvement »*	Sansac « <i>Sur le fil de la vie – Cécile Demaison</i> »*	St Paul 9h30-11h30	Ytrac 9h30-11h30
Du 25 au 29/03 « <i>Gelée ou playmaïs</i> »		Sansac 9h30 – 11h30	Ytrac 9h30-11h30	St Paul 9h30-11h30	Ayrens 10h – 11h30 « <i>Playmaïs</i> »
Du 01 au 05/04 « <i>Tunnel et toboggan</i> »		Sansac 9h30 – 11h30	Ytrac 9h30-11h30	St Paul 9h30-11h30	Ytrac 10h-11h « <i>Les p'tits lou bouquinet</i> »*
Du 08 au 12/04 « <i>Piscine à balles</i> »		Ytrac Atelier « Bébé en mouvement »*	Sansac 9h30-11h30 +Maryse Vergne	St Paul 9h30-11h30	Ytrac 9h30-11h30
Du 15 au 19/04 (Vac. Sco) « <i>Fête du jeu</i> »		Sansac 9h30 – 11h30	!!! <i>Pas de Halte-Jeu à Ytrac</i>	St Paul 9h30-11h30	Ytrac 9h30-11h30
Du 22 au 26/04 - PAS de Haltes-Jeux (Vac. Sco.)					

*Séances sur inscription au 06/73/54/59/40 Merci !

Atelier « Bébé en mouvement »



Dans le cadre du projet « Bébé en mouvement », fil rouge de l'année, en partenariat avec Marlène Montarnal, psychomotricienne à Ytrac, les prochaines séances auront lieu au dojo bas D'Ytrac pour les personnes inscrites
De 9h30 à 10h15 ou de 10h45 à 11h30 les mardis :

15 janvier 2019

19 mars 2019

12 février 2019

09 avril 2019

Le mouvement, la motricité, c'est ce qui vient en premier dans le développement de l'enfant. Se mouvoir est essentiel au quotidien : se déplacer, interagir avec les autres, pour pouvoir enfin aller vers l'autonomie. Franchir les grandes étapes motrices dans l'ordre favorise les apprentissages futurs notamment les apprentissages scolaires.

L'estime de soi est la vision que l'on a de soi-même, elle s'acquière dans la croyance en ses capacités. Avoir confiance en ses capacités, donc en soi, permet l'estime de soi.

De plus, cette capacité à apprendre à faire seul permet à l'enfant de se socialiser. En réajustant ses actions, il va pouvoir entrer en contact avec ses pairs, et ainsi développer des compétences interactionnelles.

Les ateliers vont permettre à l'enfant d'être acteur de son développement et de mettre son corps en jeu.

Atelier « Bébé Bouquine »

Les ateliers « bébé bouquiné » se développent et ont désormais lieu à St Paul avec Nathalie et à Ytrac avec Sophie, les médiathécaires de chaque site. A Sansac, c'est Maryse Vergne de Lire et faire lire qui vient animer un temps de lecture auprès des enfants une fois par mois environ (cf calendrier des animations).



Petits et grands pourront venir se familiariser avec la littérature jeunesse, écouter et vivre les histoires présentées tout en partageant un moment de tendresse et de complicité autour de cet objet si mystérieux pour les tout-petits : le livre !

Rendez-vous à la médiathèque de Saint-Paul-des-Landes

*** Le Jeudi 24 janvier 2019 dès 10h**

Et à la bibliothèque d'Ytrac

*** Les Vendredis 1^{er} février et 05 avril 2019 dès 10h**

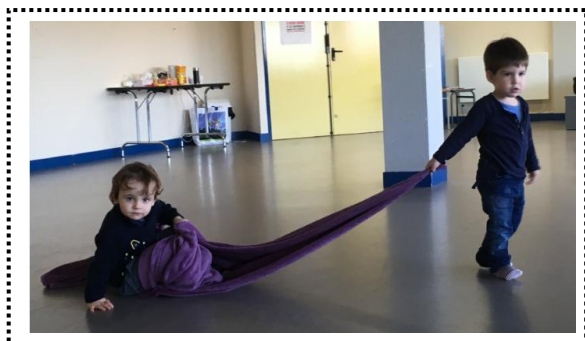
Durant ces ateliers d'éveil, petits et grands sont invités à partager des moments de complicité dans un univers ludique favorisant l'épanouissement des jeunes enfants !

⚠ La participation à ces animations se fait sur inscription obligatoire

(Claire, RPE, 06/73/54/59/40)

Nombre de places limitées pour un atelier de qualité et de bien-être des participants!

Projet culturel « Sur le fil de la vie »



En décembre, dans le cadre du projet culturel départemental « Sur le fil de la vie », nous avons eu le plaisir d'accueillir Claire Newland, danseuse. Elle est membre du collectif d'artistes engagé dans la création d'un spectacle pour la petite enfance avec 4 autres artistes. Elle est venue partager son expérience de danseuse auprès des tout-petits avec nous. Retour en images...



Dates à Retenir...

L'**Assemblée Générale** de L'association Gestionnaire
du Relais « Les p'tits Lou » aura lieu le
VENDREDI 5 Avril 2019 à 20h30

Assistantes Maternelles, une invitation vous sera envoyée quelques jours avant !

Cette année, notre **Fête de la Petite Enfance** aura lieu le

SAMEDI 25 Mai 2019

*L'occasion de mettre à l'honneur les assistantes maternelles, les jeunes enfants et les familles !
Nous vous enverrons courant mai, le programme détaillé par courrier.*



Ayrens



Sansac de Marmiesse



Relais Petite Enfance « Les P'tits Lou »
Mairie d'Ytrac
4, avenue de la république
15 130 Ytrac

Pour tous renseignements contacter :
Claire Lemancel
Educatrice de jeunes enfants au RPE

Par tél au 06.73.54.59.40
Par mail : rpelesptitslou@gmail.com

